



COMMUNIQUE DE PRESSE

Villejuif, le 26 septembre 2024

Alerte réforme des allègements de charges : danger de casse sociale et économique pour la Propreté

Le projet de rapport Bozio-Wasmer, relatif à la désmicardisation, propose au gouvernement une réforme des allègements de charges (via une réduction concentrée sur les rémunérations infra 1,2 SMIC). Pour le secteur de la propreté, à forte intensité de main d'œuvre, structurellement à faibles marges (3% en moyenne), ces orientations pour le PLFSS 2025 seraient désastreuses sur la compétitivité et les emplois de services. Une menace, dans un contexte d'augmentation du coût du travail absolument inédit qui, à terme, remettrait en cause le modèle économique et social établi depuis près de 30 ans.

Pour la FEP, l'impact est estimé entre 1/3 et 50% des résultats nets, ce qui provoquerait un risque majeur de destruction de l'emploi dans une branche vertueuse, essentielle, et stratégique pour la continuité de l'activité économique et sociale du pays. Rogner près de la moitié des marges des entreprises serait d'autant plus insupportable au moment où nos entreprises doivent faire face à des difficultés économiques sans précédent, à savoir :

- la non possibilité, depuis 2021, de répercuter dans nos prix la flambée des coûts induits pas la crise inflationniste ;
- le surcoût de l'application de la loi transposant le droit européen relatif à l'acquisition de congés payés sur les périodes de maladie (environ 1% de la masse salariale) ;
- la fin annoncée des aides à l'alternance, pourtant essentielles pour l'insertion de jeunes dans notre secteur ;
- la réforme sur le transfert d'une partie de la prise en charge des arrêts de travail de l'Etat vers les entreprises.

Pour Philippe Jouanny, Président de la FEP: « ces mesures néfastes, envisagées sans aucune concertation avec notre branche professionnelle, auraient pour effet immédiat de stopper la dynamique massive d'embauche du secteur (110.000 emplois nets créés en dix ans), en mettant sur le bas-côté des milliers de salariés de 1^{ers} niveaux de qualification. Une crise majeure se profilerait, pénalisant majoritairement des personnes en situation de fragilité sociale, insérées aujourd'hui dans l'emploi grâce à la politique volontariste de la branche et bloquerait, de facto, les investissements pour les ressources humaines (formation des salariés, évolutions professionnelles etc.). Cette baisse des allègements pourrait geler la révision des minima de branche découlant du dialogue social, qui a pourtant permis une revalorisation des salaires de près de 15% en trois ans ».

Après avoir subi une augmentation corrélative de leurs coûts, sans avoir déjà pu les répercuter en intégralité dans leurs prix de vente, les entreprises de propreté seraient dans l'incapacité de réaffecter ces nouvelles charges auprès de leurs clients. Par conséquent, des faillites d'entreprises et des suppressions massives d'emplois sont à craindre, ce qui obligerait l'Etat, ses opérateurs et les collectivités locales (+ de 25% du marché) à reprendre, en interne, les prestations de propreté. Cela aurait pour impact : une explosion des dépenses publiques, un appauvrissement de la professionnalisation de la prestation, des savoir-faire et des techniques, et un effet délétère en termes de santé publique, d'hygiène, de conditions de vie et de travail des Français.

En conclusion, Philippe Jouanny affirme: « Au moment où les innovations technologiques (robotisation et Intelligence Artificielle) s'accélèrent et que les plateformes d'ubérisation se développent afin d'optimiser les coûts: veut-on la mort du salariat et des entreprises classiques? Je me refuse à accepter une telle casse sociale et économique pour les salariés et entreprises de propreté, et leurs conséquences induites pour tous. Ce projet est fondamentalement déstabilisant, injuste et périlleux, et doit être impérativement négocié et revu sur la base d'un calendrier d'application issu du dialogue: il en va de la survie des entreprises et des emplois du secteur ».

Le secteur de la Propreté et de l'Hygiène rassemble près de 15 000 entreprises d'au moins un salarié et plus de 600 000 emplois pour un chiffre d'affaires de plus de 19 milliards d'euros. La Fédération des Entreprises de Propreté, d'Hygiène et Services Associés (FEP), est la principale organisation patronale représentative et rassemble des TPE, PME et grandes entreprises employant 80% des effectifs de la branche.